



Engagement de conduite de L'Association Ringuette Chute Chaudière

(Entraîneur)

Avec cet engagement l'ARCC, par son comité d'éthique considère l'entraîneur suivant _____ et dont la signature apparaît ci-après, a pris connaissance du code d'éthique et s'engage face :

- Aux parents
- Aux joueuses
- Aux membres du CA

A respecter ce code et à avoir un comportement exemplaire et sans reproche pour toute la saison.

Si le comité de discipline reçoit quelques plaintes que ce soit ou si l'entraîneur déroge de cet engagement, des mesures disciplinaires pourront s'appliquées.

Cette décision sera définitive et sans appel.

Signé à _____ ce _____ jour de _____ 20__

Entraîneur _____

Représentant du comité _____